

3 QUESTIONS à Nadine Ledogar (Trésorière de l'AGV)

Qu'est-ce que l'AGV ?

L'Association Gymnastique Volontaire (AGV) a été créée en septembre 1999 et est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Les cours sont dispensés par une animatrice diplômée et ont lieu tous les mardis à la salle des loisirs de 20h30 à 21h45. Ils s'adressent à tout public à partir de l'âge de 16 ans.



Quel est votre objectif ?

Afin de rester en bonne condition physique et d'acquérir vitalité, forme et bien-être, il est indispensable de pratiquer une activité physique régulière. Les séances s'articulent autour de 3 séquences : l'échauffement avec chorégraphies et exercices cardio, puis une série d'abdos-fessiers, renforcement musculaire et tonification du corps, suivie en fin de cours par des exercices d'assouplissement, étirements et relaxation. La pratique de la gymnastique volontaire permet en outre, de créer et entretenir des relations sociales dans une atmosphère conviviale et détendue.

Quel matériel utilisez-vous ?

En dehors du tapis de sol et de chaussures adaptées à la pratique du sport, que chaque adhérent(e) doit apporter pour le cours, l'association met à disposition des poids lestés, élastiques, ballons, bâtons et autres matériels utilisés en alternance. A noter également que chaque séance est accompagnée de musique appropriée aux différents rythmes et types d'exercices. Nous vous invitons à nous rendre visite sur notre stand lors de la journée des associations le 5 septembre 2015 pour les inscriptions et tous renseignements.

RDV SAMEDI 5 SEPTEMBRE

11h : Accueil des nouveaux habitants en Salle du Conseil.
Vous avez emménagé dans notre commune depuis septembre 2014, faites vous connaître en mairie !

12h : Inauguration du jeu « Araignée » par les CME au square Dardelet

14h - 17h : Forum des associations au City Stade

APPEL A CANDIDATURES

Recherchons des personnes pour l'étude à l'école élémentaire de 16h à 17h (lundi, mardi, jeudi et vendredi).
Renseignements en mairie.

Consultez le « **Guide Tourisme et Randonnées en Val d'Essonne** » édité par la CCVE, afin de profiter des richesses patrimoniales, architecturales et paysagères de notre territoire.

www.cc-val-essonne.fr

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition juillet 2015
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication



LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Juillet 2015



ÉDITO

Ce printemps 2015 a été marqué par une forte actualité environnementale.

Le 24 mai dernier, une fuite au niveau d'une canalisation de forage de pétrole a été détectée en bordure de la RD 117 causant un déversement de mélange d'eau et d'hydrocarbures dans le fossé longeant la chaussée. Cet incident regrettable, certes maîtrisé avec une grande réactivité par l'entreprise qui exploite ce forage, démontre aux industriels la nécessité d'œuvrer avec une extrême rigueur dès lors qu'existe un danger d'impacter le milieu naturel. Face à ces risques potentiels, la municipalité apporte sa plus grande vigilance.

Par ailleurs, un projet industriel a été déposé pour réaliser de nouveaux forages qui s'inscrivent dans la poursuite de l'exploitation des ressources existantes en pétrole conventionnel dans le sous-sol de Leudeville et des communes avoisinantes. Si le développement d'une telle activité économique mérite de retenir notre attention, celle-ci doit s'exercer dans le respect de la réglementation en vigueur. Rappelons que ce projet est instruit par une instance administrative compétente (DRIEE) et reste soumis à l'autorisation du Préfet.

Je tiens à préciser que la recherche et l'exploitation d'huiles et de gaz de schiste par fracturation hydraulique sont interdites en France par la loi. La municipalité reste attentive au respect de cette législation.

Malgré nos différentes campagnes de sensibilisation, des dépôts clandestins de déchets continuent à polluer notre environnement proche. Ces nuisances génèrent un coût non négligeable supporté par chaque Leudevillois. Je fais à nouveau appel au bon sens et à la citoyenneté de chacun pour que cessent ces désagréments. La prise en compte de l'environnement est l'affaire de tous. Notre contribution personnelle et collective est essentielle pour maintenir le cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Jean-Pierre Lecomte



La société Vermilion a déposé en Préfecture un projet d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides. Il s'agit d'optimiser l'exploitation du réservoir pétrolier déjà en production, par pompage traditionnel, sur deux sites existants basés à Vert Le Grand sans nouvelles implantations géographiques. Des études géologiques ont été conduites au préalable.

Extraction de pétrole conventionnel : le projet Vermilion en détail

2 forages seront réalisés sur 10 programmés. La durée d'un forage est évaluée à 30 jours de travaux sur une longueur d'environ 2 700 m et une profondeur verticale de 1 900 m. Ensuite débutera la phase d'exploitation normale (pompage) identique aux forages déjà en activité. **Ce projet ne concerne, en aucun cas, l'extraction d'huiles ou gaz de schiste, interdite en France**, par application de la Charte de l'environnement de 2004 et du principe d'action préventive et de correction prévu à l'article [L. 110-1 du code de l'environnement](#) (Rappel : l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche sont interdites sur le territoire national dans le cadre de la loi 2011-835 du 13 juillet 2011.)

Un projet soumis à enquête publique

Une enquête publique a été réalisée par le Préfet dans les communes concernées. Elle a été conduite par un « commissaire enquêteur » désigné par le président du Tribunal Administratif. Selon la loi, « l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement ». Dans le cadre de la procédure, un registre a été mis à disposition dans les mairies pour recueillir les avis et interrogations. A l'issue de cette enquête, un rapport sera rédigé dont les conclusions seront adressées à la Préfecture pour instruction. Le Préfet prendra ou non la décision d'autorisation.

Retour sur la réunion publique du 11 juin

Une réunion publique a été organisée à Leudeville dont la communication dans les journaux a été prise en charge par Vermilion, la mairie ayant assuré l'affichage obligatoire et la diffusion de prospectus aux habitants. Etaient présents :

- Vermilion, représentée par son PDG France, sa responsable Communication et un géologue,
- La DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie), représentée par le chef de l'unité de l'Essonne et un inspecteur des Installations Classées expert sols qui a répondu aux questions relatives à la réglementation,
- Un expert géologue qui a exposé l'aspect minier,
- Un cabinet de communication chargé de coordonner questions et réponses.

180 personnes dont une minorité de Leudevillois y ont assisté. Les membres d'un collectif s'opposant au projet ont monopolisé le débat sur le sujet des huiles et gaz de schiste, fait regrettable qui a perturbé le bon déroulement de la réunion : difficile pour l'auditoire leudevillois dans ces circonstances de se faire une opinion objective ou de poser des questions de fond.

Un projet soumis à approbation préfectorale

Ce projet, s'il aboutit, n'aura qu'un très faible impact pour la commune pendant la durée du forage. La municipalité veillera à ce qu'il respecte la réglementation en vigueur sans nuire à l'environnement. Une vigilance extrême sera accordée à la traversée des nappes phréatiques pour lesquelles des garanties devront être apportées. Rappelons que les communes ne donnent qu'un avis et n'ont aucun pouvoir décisionnaire. La DRIEE, instance d'Etat en charge d'instruire ce dossier sous l'autorité du Préfet de l'Essonne, a toutes les compétences techniques et réglementaires pour évaluer la faisabilité du projet. Enfin, à l'issue de la procédure et de l'instruction, seul le Préfet autorisera ou refusera la demande formulée par Vermilion dans le cadre d'un arrêté préfectoral.

Pour consulter le projet Vermilion en détail sur le site de la Préfecture : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Hydrocarbures/Concessions-de-Vert-Le-Grand-et-de-la-Croix-Blanche>.



Araignée

Installation d'un jeu type « ARAIGNEE » dans le square Dardelet 3^{ème} semaine de juillet. Aire de jeux réservée aux enfants de plus de 6 ans et placée sous la surveillance des adultes. Nous comptons sur tous pour respecter ce lieu destiné aux enfants.

Les Conseillers Municipaux Enfants

Orlane, Maya, Romain, Jade, Etienne, Charlotte, Adrien et Camille

En raison des travaux, le square sera fermé au public du 20 au 24 juillet !

Plan de relance du Conseil Départemental

La nouvelle majorité du Conseil Départemental élu en mars dernier vient de décider de mettre en place un « plan de relance » à destination des petites communes, afin de favoriser les investissements. Leudeville pourra en bénéficier pour financer en partie le remplacement des vestiaires sportifs.

Voisins vigilants

La « convention de participation citoyenne de Leudeville » a été signée le 3 juillet par le Maire, en présence de Chantal Castelnot, sous-préfète de l'arrondissement de Palaiseau et de Dorothee Cloître, Chef d'escadron et Commandant de compagnie de Palaiseau. Par cette convention, la municipalité applique le dispositif « voisins vigilants » : 2 référents par quartier (7 secteurs ont été définis) se sont portés volontaires pour servir d'interlocuteurs entre le village et la gendarmerie de Marolles. Actuellement il reste encore le secteur de la Route d'Evry à pourvoir. Des panneaux seront apposés prochainement à chaque entrée du village.



Qualité de vie

Circulation et stationnement : prudence !

La vitesse excessive de certains automobilistes, le non-respect des panneaux stop aux intersections sont trop souvent constatés. De nombreux stationnements restent dangereux ou gênent la circulation piétonne. Ces agissements nuisent à la sécurité et au bien-être des habitants. Pour le confort de chacun, merci de respecter les règles du code de la route.

Nuisances sonores

Nous faisons de nouveau appel à votre sens civique pour que soient respectés les horaires concernant les nuisances sonores. Horaires à votre disposition en mairie ou sur le site internet www.leudeville.fr.

Entretien jardins, espaces verts

Il appartient aux propriétaires ou résidents d'entretenir les espaces extérieurs bordant leur habitation: élagage de haies, buissons en bordure de trottoir ou de chaussée, déneigement du trottoir en hiver, etc... En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire est engagée. Le brûlage de végétaux, de déchets ménagers, objets encombrants et autres matériaux est strictement interdit sur l'ensemble de la commune. Pensez à la déchetterie d'Egly.

Canicule et fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes!

Un registre est disponible en mairie pour les seniors isolés et les personnes handicapées. Un effort de **vigilance** et d'**assistance** envers famille, proches et voisins est demandé à tous. Durant les périodes de fortes chaleurs, Mr. Vanherpen, directeur de l'EHPAD, invite les seniors leudevillois qui le souhaiteraient, à venir se rafraîchir quelques heures les après-midis, dans son établissement climatisé.

Semaine Bleue 2015 (Semaine nationale des retraités et des personnes âgées) en partenariat avec l'EHPAD « Les Garancières » : **du 12 au 18 octobre**. Le planning détaillé des diverses manifestations vous sera communiqué en septembre.

Une convention de bénévolat a été signée entre la commune et l'EHPAD. Elle permet à présent au groupe des 4 visiteurs bénévoles de s'investir auprès des résidents.

Maison du diabète de l'Essonne

Espace Thierry le Luron, Rue de Villeroy, Bondoufle
RDV gratuits au 06 19 67 39 88
Ecoute, prévention et conseils pour les malades et leurs proches.

Calculatrices offertes par le CCAS

L'opération a été renouvelée pour les 15 élèves de CM2 entrant en 6^{ème}.

Numéro Vert / 0 800 12 25 00

Accessible gratuitement du lundi au vendredi pour permettre aux jeunes sans diplôme et leurs parents d'échanger avec un conseiller qui pourra apporter une information fiable sur les solutions de retour en formation et les structures d'accompagnement.

**1er mai**

Le traditionnel brin de muguet a été distribué aux 60 résidents de l'EHPAD et aux Leudevillois âgés de plus de 85 ans.

**C.C.V.E COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE****Conseil Communautaire**

Suite à l'annulation des élections municipales d'Itteville et de La Ferté Alais, un nouveau Conseil Communautaire constitué de 54 élus des communes de la CCVE a été installé le 16 juin. Les élus communautaires de Leudeville, Jean-Pierre Lecomte et Marie-Agnès Faix, siègent au Conseil afin de défendre les intérêts du village et solliciter aides et subventions auprès de cette instance.

BA 217

Le Contrat de Redynamisation du Site de Défense (CRSD) d'une durée initiale de 3 ans arrivé à échéance le 15 mars 2015 a été reconduit jusqu'au 15 mars 2016. Cette convention entre l'Etat et les collectivités territoriales a pour objectif de favoriser un développement économique durable. Il reste toujours un point en suspens: celui de l'acquisition par la CCVE des terrains qui appartiennent aujourd'hui à l'Etat.

Conformément à la procédure d'enquête publique relative à un projet d'autorisation de « travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides » déposé par la société Vermilion, le Conseil Municipal a émis un avis favorable avec 13 voix pour et 2 voix contre par une délibération votée le 8 juillet 2015 sur les considérations suivantes :

- autoriser le forage de 10 nouveaux puits à partir des 2 plateformes existantes de Vert le Grand, visant uniquement l'exploitation de gisements conventionnels
- interdire toute exploration et exploitation de gaz ou huiles de schiste par fracturation hydraulique
- veiller à ce que les services de l'Etat fassent strictement respecter l'arrêté préfectoral qui serait délivré pour cette demande d'exploiter des gisements conventionnels.

Fuite d'une canalisation d'hydrocarbures

Le dimanche 24 mai 2015, vers 05h00, un automobiliste signale une présence de vapeur émanant d'un champ de colza à proximité de la RD 117 en face de l'aire pétrolière de Vermilion, à Leudeville. Très vite arrivés sur place, les pompiers informent Vermilion de l'évènement qui, après investigation de la télésurveillance détecte l'amorçage d'une chute de pression au niveau de la canalisation d'eau servant à pomper le pétrole issu du forage.

Vermilion applique la procédure d'isolement des canalisations en fermant les vannes d'alimentation en eau et de forage de pétrole. Une quantité de mélange d'eau et de pétrole estimée à environ 15 m³ s'est répandue dans le fossé parallèle à la chaussée sur une longueur d'environ 30 mètres linéaires et dans une rigole séparant les champs de deux agriculteurs sur une longueur d'environ 45 mètres linéaires. Vermilion fait immédiatement appel à 2 camions hydrocureurs pour effectuer le pompage du liquide, opération effectuée de 9h00 à 15h00. Ces liquides ont été dirigés vers un centre agréé de traitement de déchets dangereux. Après le pompage, de la paille a été épanchée pour éviter tout contact des animaux avec les terres. La circulation a été sécurisée par la gendarmerie de Marolles, aidée des services du Conseil Départemental.

Le 26 mai, les terres polluées ont été excavées et transportées vers un centre de traitement agréé. La détection de la fuite a révélé un raccordement défectueux au niveau de la canalisation qui traverse la chaussée.

Bilan de la pollution

- Moins de 500 litres de pétrole brut se sont répandus au niveau des fossés.
- Le pompage de la phase liquide (13 tonnes) s'est effectuée en moins de 10 heures après la détection de la fuite.
- Les terres polluées (198 m³) ont été évacuées deux jours après l'incident.

Mesures prises par Vermilion

- Remplacement de toute la canalisation en cause (800 mètres linéaires) sans impact sur la circulation routière.
Le 6 juillet, le forage concerné par la pollution a été remis en service avec l'accord de la DRIEE.
- Indemnisation des agriculteurs concernés.
- Installation d'un piézomètre de surveillance de la 1^{ère} nappe phréatique pour contrôler la qualité de l'eau.
- Mise en place de terres saines une fois le chantier terminé.

L'ensemble de l'opération est supervisé par la DRIEE.

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Fête de la musique



Franc succès pour cette 1ère fête de la musique à Leudeville, avec stand de crêpes, pizzas et la buvette tenue par le Comité des Fêtes.

Le trio **Triplemalt**, dont le batteur est Bernard Deshayes, a joué de nombreuses reprises du répertoire rock, de 19h à 1h du matin.

Après le défilé aux lanternes, le feu d'artifice et le bûcher de la Saint-Jean, les Leudevillois ont pu se retrouver au City stade pour le dernier set du concert.

20 juin

Journée Portes ouvertes à l'Accueil de Loisirs



24 juin

Les parents ont pu découvrir le programme des activités de l'été et faire un parcours à thème sur les 5 sens. Les grands moments du mois de juillet : Astérix, Buthiers, et Koh Lanta, le grand jeu.

Carton plein pour cette journée chez les irréductibles Gaulois. Cette sortie organisée et encadrée par la municipalité pour les 11-17 ans a rassemblé une cinquantaine de jeunes. A refaire !

Sortie Astérix



6 juin

40 participants ont roulé 17 kms, jusqu'en forêt de Cheptainville pour pique-niquer et disputer un match de foot.

Fête du village et brocante



17 mai



Tournoi de pétanque



16 mai

Les Leudevillois ont pu flâner devant les stands de la brocante, se désaltérer à la buvette tenue par le Comité des Fêtes tandis que résonnait au centre du village, la fanfare basque **Kalimucho**. Petits et grands ont profité de la fête pour assaillir manèges, auto-tamponneuses et déguster barbes à papa et autres douceurs. La veille, les joueurs de pétanque s'étaient retrouvés pour un tournoi qui réunissait 19 équipes. Les vainqueurs : "les Vertois"/ Les finalistes : "les Palous" / Les vainqueurs de la consolante : " les Technics".

Tournoi de Foot



27 mai

Les vainqueurs : FC LEU
Les finalistes : CHARO TEAM
Remise des récompenses par le Maire et Sophie RIGAULT (Conseillère départementale du canton de Brétigny-sur-Orge)

14 mai

Sortie Vélo des CME



Sorties culturelles



21 mai



18 juin

Ruelles et passages étroits, murs peints... Une ambiance paisible règne dans le vieux quartier de la Butte aux Cailles.

L'imposante cathédrale Sainte Croix, l'hôtel Renaissance Grosnot et une croisière sur le canal ont ponctué la visite d'Orléans, la cité reconquise par Jeanne d'Arc.

Spectacle de l'école maternelle

5 juin



Café littéraire

avec l'écrivain Gilbert Bordes



30 mai